



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

Réception des nouveaux naturalisés par le canton de Fribourg

Mercredi 30 janvier 2019, La Prillaz, Estavayer, 18h

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Monsieur le Conseiller d'Etat, cher Collègue,
Mesdames, Messieurs les représentants des autorités cantonales et communales,
Mesdames et Messieurs les invités, chères familles
Chers chanteuses et chanteurs,
Et surtout, et surtout, chères nouvelles et chers nouveaux citoyens fribourgeois et suisses,
Liebe neue Eidgenossinnen und Eidgenossen

Comme cela a été dit, à l'appel de votre nom, je vous invite à vous lever, en personne, lever votre main droite et dire « Je m'y engage » oder auf Deutsch « ich verpflichte mich ».

(appel des naturalisés)

Tout le monde a été appelé ou a compris son nom malgré mes erreurs de prononciation ? Veuillez m'excuser si j'ai, malgré mes efforts, estropié votre nom par erreur.

Mesdames, Messieurs,

J'imagine l'émotion qui est le vôtre en ce moment particulier de votre vie où vous prenez un engagement citoyen, mais aussi probablement un engagement de cœur.

Votre engagement marque votre entrée dans la communauté des Suisses et Suissesses. C'est avec un très grand plaisir que nous vous accueillons.

Im Namen des Staatsrats des Kantons Freiburg heisse ich Sie ganz herzlich Willkommen. Sie sind entweder in der Schweiz geboren oder in die Schweiz gekommen; Sie leben im Kanton Freiburg, haben hier Hochs und Tiefs erlebt, Sie haben hier Wurzeln geschlagen. Die Geschichte, die Traditionen und das Kulturerbe des Kantons Freiburg sind Ihnen vertraut geworden und ans Herz gewachsen. All dies hat Sie dazu veranlasst, das schweizerische und freiburgische Bürgerrecht zu beantragen.

La procédure qui vous a menés ici ce soir a été longue. La plupart d'entre vous avez été auditionnés par votre commune, puis par la commission cantonale. En parallèle, votre dossier a été examiné par la Confédération. Ce cheminement peut sembler compliqué. Il est toutefois parfaitement adapté à notre système fédéral et à la grande proximité des autorités et de la population. Car c'est bien la communauté dans laquelle vous vivez au quotidien qui vous accueille. Votre intégration n'a pas été constatée par une procédure administrative aveugle, mais bien par celles et ceux qui vous côtoient chaque jour.

Cette proximité fait la force de notre société et sa prospérité. Comme Directeur des institutions, je vous invite à votre tour à vous engager, au niveau communal et cantonal, pour que cette proximité perdure. Car notre liberté repose sur la responsabilité assumée par chaque citoyenne et chaque citoyen. Une responsabilité individuelle, mais aussi une responsabilité collective, qui demande que l'on s'engage pour autrui, que ce soit en politique, dans les associations ou les sociétés locales. Evidemment, je vous encourage à user de votre droit de vote que vous avez gagné suite à un long processus. Alors que les communautés se ferment de plus en plus sur elles-mêmes, provoquant le radicalisme et le recul de certaines valeurs essentielles à notre démocratie, comme le respect des droits des femmes, votre participation et votre engagement sont essentiels.

Suisses parmi les Suisses, dès ce soir, votre intégration n'est pas seulement une assimilation, mais un enrichissement mutuel, un enrichissement humain, qui doit profiter à l'ensemble des citoyens suisses. Votre exemple doit inspirer, tant les Suisses que les étrangers, à renforcer notre cohésion sociale et notre prospérité économique.

Le slogan qui m'est cher « Vivre ensemble » prend toute sa signification et son importance dans le cadre de la cérémonie que nous vivons en ce moment. Je vous souhaite à toutes et tous à nouveau la bienvenue dans la communauté suisse et fribourgeoise et je laisse maintenant la place à l'hymne national de notre pays commun.

Ich heisse Sie als neue Eidgenossinnen und Eidgenossen herzlich willkommen. Ich freue mich mit Ihnen einiger Wörter während der Apero zu tauschen.